

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

N° 1720

AMENDEMENT

présenté par

M. Ben Cheikh, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, M. Roumégas, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

ARTICLE 49**ÉTAT B****Mission « Action extérieure de l'État »**

null

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Action de la France en Europe et dans le monde	500 000	0
Diplomatie culturelle et d'influence	0	500 000
Français à l'étranger et affaires consulaires	0	0
Fonds d'urgence pour les Français de l'étranger	0	0
TOTAUX	500 000	500 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement a été adopté par la commission en première lecture.

Le rapporteur spécial propose d'allouer 500 000 euros au centre de crise et de soutien (CDCS) qui ne dispose que d'un budget de 5,29 millions d'euros dont 1,5 million d'euros au titre de la gestion de crises au sens strict.

Le CDCS a montré toute son efficacité au cours des crises récentes. Toutefois, alors que celles-ci tendent à se multiplier (Ukraine, Soudan, Niger, Israël-Palestine, Haïti...) et que le coût des évacuations de nos ressortissants s'accroît, il semble nécessaire de renforcer ses capacités.

Il ressort des travaux du rapporteur spécial qu'un montant de 500 000 euros permettrait au CDCS de faire face aux crises à venir.

Le présent amendement propose donc d'abonder de 500 000 euros l'action 01 Coordination de l'action diplomatique du programme 105 Action de la France en Europe et dans le monde à partir de l'action 08 Appui au réseau culturel et de coopération du programme 185 Diplomatie culturelle et d'influence. Le rapporteur spécial appelle le Gouvernement à rétablir les crédits prélevés en cas d'adoption.